

**DELIBERATION (2026-22)
DU CONSEIL MUNICIPAL****OBJET : Détermination des membres du C.C.A.S et désignation des membres élus du C.C.A.S.**

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 27 mars 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET.

Représentés : M.MME : Marielle GOUTTARD (pouvoir à Marie DA COSTA), Nicolas JOIGNEAUX (pouvoir à Fabien THIOLAS).

Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX.

Vu le renouvellement du Conseil municipal en date du 25 mai 2020.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L 123-6 et R 123-7 et suivants ;

Le Conseil d'Administration du CCAS comprend :

- le Maire, Président de droit ;

- 8 membres au maximum élus en son sein par le Conseil municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Le scrutin est secret.

Il appartient au Conseil municipal de fixer le nombre des membres du Conseil d'administration dans la limite de 16.

Monsieur le Maire propose de fixer à dix les membres du Conseil d'Administration du CCAS, cinq membres élus au sein des conseillers municipaux et cinq membres désignés par le Maire.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, décident de fixer à dix le nombre des membres du CCAS (cinq membres élus parmi les conseillers municipaux et cinq désignés par le Maire).

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des cinq membres du Conseil municipal appelés à siéger au Conseil d'administration du CCAS.

Se sont déclarés candidats : Marielle GOUTTARD, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Marie PAULET, Sébastien SIRIEIX.

Après un vote à bulletin secret (15 Votants : 14 POUR, 1 BLANC), le Conseil municipal désigne comme membres élus du Conseil d'Administration du CCAS : Marielle GOUTTARD, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Marie PAULET, Sébastien SIRIEIX.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 2 avril 2026.

Au registre sont les signatures.

En Mairie de La Roche Noire, 2 avril 2026.

Le Maire, Pascal BRUHAT

Le secrétaire de séance, Sébastien SIRIEIX.